

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Revue historique vaudoise |
| Herausgeber: | Société vaudoise d'histoire et d'archéologie |
| Band: | 120 (2012) |
| Artikel: | Les coulisses de l'Encyclopédie d'Yverdon : l'éditeur Fortunato Bartolomeo de Felice et son réseau épistolaire |
| Autor: | Burnand, Léonard |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-847072 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Léonard Burnand

LES COULISSES DE L'ENCYCLOPÉDIE D'YVERDON : L'ÉDITEUR FORTUNATO BARTOLOMEO DE FELICE ET SON RÉSEAU ÉPISTOLAIRE

Depuis les années 1980, l'*Encyclopédie* d'Yverdon fait l'objet d'une stimulante redécouverte et suscite un intérêt croissant de la part des spécialistes du XVIII^e siècle. Durant longtemps, elle a été injustement considérée comme une simple contrefaçon de la célèbre *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, mais il est aujourd'hui établi qu'elle constitue en réalité une refonte complète et originale du grand dictionnaire parisien. Publiée en l'espace d'une seule décennie (1770-1780), l'*Encyclopédie* d'Yverdon ne compte pas moins de 58 volumes (75000 articles, 1261 illustrations). Performance intellectuelle et éditoriale de tout premier plan, cette refonte à tonalité protestante propose à la fois une vaste remise à jour des connaissances scientifiques et une importante réorientation idéologique fondée sur la volonté de réconcilier religion et Lumières. Désormais élevée au rang de «monument emblématique» des Lumières romandes¹, elle occupe enfin la place qu'elle mérite au sein des études dix-huitiémistes: tandis que des colloques internationaux lui sont consacrés² et que des volumes collectifs sur l'encyclopedisme européen lui réservent de nombreuses pages³, elle est de surcroît rendue accessible à un lectorat plus large grâce à une réédition intégrale sous forme électronique⁴.

Toutefois, si l'*Encyclopédie* d'Yverdon est dorénavant appréciée à sa juste valeur, il n'en va pas de même de celui qui fut le maître d'œuvre de cet ouvrage: l'éditeur Fortunato Bartolomeo De Felice (1723-1789), dont l'activité foisonnante reste encore pas-sablement méconnue. Dans le présent article, nous aimerions contribuer à faire mieux

¹ François Rosset, «Les Lumières en pays romands», in André Holenstein (dir.), *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne: Stämpfli Verlag, 2008, p. 408.

² Voir les actes des colloques de Paris (avril 2000) et Potsdam (septembre 2001) publiés par Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato et Jens Häseler, *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes - contenus - continuités*, Genève: Slatkine, 2005.

³ Voir, en dernier lieu, Annamaria Loche (dir.), *Enciclopedia ed encyclopedismi nell'età moderna e contemporanea*, Cagliari: CUEC, 2008.

⁴ *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines: Yverdon, 1770-1780*, Claude Blum (éd.), Paris/Yverdon: Champion Électronique/Fondation De Felice, 2003, DVD-ROM.

connaître le rôle majeur que ce personnage a joué dans le commerce du livre vaudois au temps des Lumières. Pour ce faire, nous allons livrer quelques résultats d'une recherche en cours que nous menons sur le réseau épistolaire de F.-B. De Felice⁵. Véritable mine d'informations, la correspondance inédite de l'éditeur yverdonnois d'origine italienne documente de façon détaillée les modalités de rédaction et de diffusion d'une encyclopédie au XVIII^e siècle, et apporte des renseignements précis sur le fonctionnement de l'une des principales imprimeries suisses de l'époque. Les lettres que De Felice a échangées avec ses divers interlocuteurs constituent à n'en pas douter une source importante pour l'histoire du livre en terre vaudoise.

DE ROME À YVERDON : ITINÉRAIRE D'UN MOINE DEVENU IMPRIMEUR

De Felice naît à Rome le 24 août 1723. Fils d'un chaudronnier-lanternier, il est élève au Collège romain des Jésuites, puis étudiant à Brescia, où il suit des cours de philosophie et de mathématiques. De retour dans sa ville natale en 1743, il rejoint l'ordre franciscain des Frères mineurs observants. Devenu professeur de philosophie, il se spécialise dans l'étude des œuvres de Newton et de Leibniz. En 1753, il est nommé à la prestigieuse Université de Naples, où il obtient la chaire de physique expérimentale. Proche des milieux réformateurs napolitains, il se distingue en traduisant en italien le *Discours de la méthode* de Descartes et la *Lettre sur le progrès des sciences* de Maupertuis. Cette carrière académique en plein essor est cependant compromise par une aventure sentimentale rocambolesque: en 1756, De Felice fuit l'Italie en compagnie de la comtesse Panzutti, laquelle s'est échappée du couvent où son mari l'avait enfermée. À l'issue de leur périple à l'étranger (Marseille, Lyon, Genève...), les amants fugitifs regagnent leur patrie. Après avoir fait pénitence, De Felice est contraint de se retirer dans un monastère en Toscane. Il s'échappe à nouveau et quitte clandestinement l'Italie pour la Suisse.

Arrivé dans la République de Berne en 1757, il s'intègre rapidement aux cercles intellectuels et mondains de la capitale, grâce à la protection du patricien Vincenz-Bernhard von Tscharner, futur bailli d'Aubonne, qui devient à la fois son ami et son mécène. Très actif, De Felice dirige un «café littéraire», participe à la création de la Société typographique de Berne, et fonde deux périodiques⁶ qui ont pour but d'encourager les échanges culturels entre l'Italie, la Suisse et le reste de l'Europe. À la même époque, l'ancien moine abjure la foi catholique et se convertit au protestantisme. En 1759, il épouse la

5 Pour une présentation de ce projet de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, voir notre site internet documentaire [www.unil.ch/defelice].

6 *Estratto della letteratura europea* (1758-1766); *Excerptum totius italicae necnon helveticae literaturae* (1758-1762).

Neuchâteloise Suzanne-Catherine Wavre, qui mourra dix ans plus tard. Il se remariera à deux reprises (en 1769 avec Louise-Marie Perrelet et en 1774 avec Jeanne-Salomé Sinnet). Treize enfants naîtront de ces trois unions.

En 1762, De Felice vient s'établir dans le Pays de Vaud, à Yverdon, petite cité qui connaît alors une sorte d'«âge d'or» culturel. Dans cette ville florissante où les bals, les bains thermaux et les salons font le plaisir des élites locales et des étrangers de passage, De Felice crée une nouvelle imprimerie, qui entretient des liens étroits avec la Société typographique de Berne. Il ouvre également un pensionnat, au sein duquel il assume personnellement une large part des tâches d'enseignement. À la tête de sa maison d'édition, il fait preuve d'une impressionnante efficacité: plus de 170 ouvrages (dont certains comptent de nombreux volumes) sortiront de ses presses. Doté d'une insatiable curiosité intellectuelle, il publie des livres ayant trait à tous les champs du savoir: médecine, droit, histoire, religion, pédagogie, sciences naturelles... Après des années fastes (1770-1780), marquées en particulier par le succès de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, l'entreprise de De Felice est moins prospère et connaît une phase de déclin. En 1788, en proie à d'inquiétantes difficultés financières, l'éditeur est au bord de la faillite. C'est dans ce climat morose qu'il meurt à Yverdon, le 10 février 1789⁷.

LE RECRUTEMENT DES AUTEURS

Reflet de ce parcours tumultueux, la correspondance inédite de De Felice éclaire sous un jour nouveau diverses facettes des activités éditoriales de l'Yverdonnois d'adoption. À l'heure actuelle, le nombre de lettres repérées dans les fonds d'archives, en Suisse et à l'étranger, s'élève à 520⁸. Le réseau épistolaire de De Felice se distingue par sa diversité, dans la mesure où les correspondants de l'éditeur se sont illustrés dans de multiples domaines (commerce du livre, droit, littérature, botanique, médecine, affaires publiques...) et sont issus d'horizons géographiques variés (Suisse, France, Allemagne, Italie, Hollande, Russie, Suède).

Parmi ces correspondants figurent notamment plusieurs représentants éminents de la République des Lettres et des Sciences, avec lesquels De Felice a tissé des relations plus ou moins durables et fructueuses. Certaines lettres ont l'avantage de nous montrer

⁷ Pour un aperçu de la vie de De Felice, on se reporterà aux travaux suivants: Eugène Maccabez, *F. B. de Félice (1723-1789) et son Encyclopédie*, Bâle: E. Birkhäuser, 1903; Jean-Pierre Perret, *Les imprimeries d'Yverdon au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Lausanne: F. Roth et C^{ie}, 1945, pp. 80-94; Giulietta Pejrone, «Fortunato Bartolomeo De Felice: éducateur, publiciste, éditeur», in *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, pp. 57-62.

⁸ Voir notre «Inventaire», consultable sous forme de base de données: [www.unil.ch/defelice].

comment De Felice a tenté de recruter des collaborateurs de renom pour son *Encyclopédie*. Animé par un double souci de qualité scientifique et de stratégie publicitaire, il a cherché dès le début à enrôler des auteurs célèbres, en sachant que leur notoriété contribuerait à valoriser son dictionnaire universel et à assurer à celui-ci une diffusion optimale. C'est dans cette visée qu'il décide, le 10 octobre 1769, de solliciter le naturaliste suédois Carl von Linné:

« Les papiers publics vous auront apris la vaste entreprise que j'ai projettée, et que je m'en vais exécuter dans quelques mois. Si vos occupations pouvoient vous permettre de fournir quelques articles pour mon edition de l'Encyclopedie entièrement refondue, cette entreprise y gagneroit infiniment. En cas que vous ne puissiez pas nous en fournir autant que pour le bien de l'entreprise j'en souhaiterois; au moins si vous vouliez vous donner la peine de me fournir les articles contenans vos excellentes decouvertes, j'en serois très contents; vu que personne n'expose les decouvertes d'un grand homme comme ce grand homme lui même peut le faire.

» Si vous pouvez m'honorer, Monsieur, d'une reponse, je vous en aurai une grande obligation. »⁹

Malheureusement, Linné ne donne pas suite à cette requête. Cinq jours plus tard, De Felice fait une autre tentative infructueuse, auprès du magistrat milanais Cesare Beccaria, dont il a imprimé à Yverdon l'une des éditions du *Traité des délits et des peines*¹⁰:

« Vous aurez appris sans doute la vaste entreprise que je m'en vais executer dans quelques mois, d'une refonte generale de l'Encyclopedie. J'avois prié M. le Comte Verri, et M. Dragoni de vous prier de vos secours¹¹, qui auroient donné un prix brillant à mon edition. Ces M[essieu]rs ne m'ont fait aucune reponse. C'est pourquoi je prends le parti de vous en prier moi-même, et de vous assurer que votre nom paroitra à la tête du premier Tome, avec ceux de très grands hommes, même de la France, qui travaillent actuellement

⁹ Lettre de F. B. De Felice à Carl Linnaeus (Carl von Linné) du 10 octobre 1769, Londres: The Linnean Society, IV, 144.

¹⁰ Cesare Beccaria, *Traité des délits et des peines. Traduit de l'italien*, Philadelphie [i.e. Yverdon]: [F. B. De Felice], 1766, in-8, XXVIII-148 p. Publié en 1764 à Livourne, l'ouvrage *Dei delitti e delle pene* fait sensation: encensé par les milieux éclairés, combattu par les magistrats conservateurs, ce manifeste remet en cause les fondements mêmes du système judiciaire de l'Ancien Régime (voir Michel Porret, *Beccaria. Le droit de punir*, Paris: Michalon, 2003). Traduit, assez librement, en français par André Morellet, le livre est imprimé à Paris à la fin de l'année 1765, mais paraît sous une fausse adresse: « À Lausanne, 1766 » (voir Jean Pandolfi, « Beccaria traduit par Morellet », in *Dix-huitième Siècle*, 9, 1977, pp. 291-316). De Felice publie aussitôt une réédition de cette traduction, ce dont Beccaria est rapidement informé: fin janvier 1766, le Milanais écrit à Morellet: « Hier au soir j'ai recu la nouvelle qu'on nous reimprime à Jverdon [sic] » (Lettre de Cesare Beccaria à André Morellet du 26 janvier 1766, in Cesare Beccaria, *Carteggio*, Carlo Capra et al. (éds), Milan: Mediobanca, 1994-1996, t. I, p. 227).

à mon edition. Je serois enchanté, Monsieur, si je pouvois orner cette note de votre nom celebre. Vous pourriez, Monsieur, vous appliquer à telle branche que vous choisiriez, et etre assuré que vos articles y entreroient entierement, sans aucune autre correction ou changement, que ceux que le stile demanderoit, si vous les ecriviez en François.»¹²

Quelques mois plus tôt, De Felice s'était déjà efforcé, en vain, de persuader le savant genevois Charles Bonnet de participer, en tant que réviseur, à cette aventure éditoriale. Le naturaliste avait décliné l'offre, en termes peu amènes :

« Ma Santé, Monsieur, suffit à peine à la composition de mes propres Ouvrages: comment suffiroit-elle à la Revision [d]es Ouvrages d'autrui et surtout à celle d'une *Encyclopédie*?

» J'ai fait un Examen *raisonné* d'environ 200 Articles de cette immense Compilation: mais, cet Examen n'est que pour moi et pour quelques amis choisis. ¹³

» J'en ai donc vu assés pour porter un Jugement solide de ce *Dictionnaire*.

» Le refondre, ou plutot le *refaire* seroit le travail d'une Société, qui s'en occuperoit au moins pendant 30 ans, et encore lui échapperoit-il une foule d'erreurs ou de méprises¹⁴. Je ne sçaurois donc vous encourager le moins du monde à tenter une entreprise qui ruineroit votre Santé et vos Affaires. »¹⁵

11 (Note de la p. 58.) On ignore ce que De Felice a pu écrire à ce sujet à l'avocat Giovanni Maria Dragoni; en revanche, on sait que, contrairement à ce qu'il affirme ici, il n'a pas prié le philosophe et économiste Pietro Verri d'obtenir la collaboration de Beccaria, mais lui a annoncé, de façon totalement infondée, que la participation du juriste milanais à l'*Encyclopédie* d'Yverdon pouvait être considérée comme acquise: « M. Beccaria voudra bien aussi y contribuer» (Lettre de F. B. De Felice à Pietro Verri du 10 décembre 1768, Milan, Fondazione Raffaele Mattioli, Archivio Verri).

12 Lettre de F. B. De Felice à Cesare Beccaria du 15 octobre 1769, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Raccolta Beccaria, B. 231, 73/3. Voir aussi C. Beccaria, *Carteggio, op. cit.*, t. II, pp. 70-71.

13 Bonnet fait référence à sa « Notice raisonnée de divers articles de l'*Encyclopédie* de Paris », un texte resté à l'état de manuscrit. Conservé à la Bibliothèque de Genève (Ms. Bonnet 88/1), ce document a été analysé par Clorinda Donato, « Charles Bonnet et l'*Encyclopédie* », in Ulla Kölving et Irène Passeron (dir.), *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire: Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, pp. 421-432.

14 Trois ans plus tard, Bonnet se montrera encore plus pessimiste dans ses estimations: « Une bonne *Encyclopédie*; je ne parle que de la *Forme*; auroit exigé un travail de 50 ans, et le travail des plus habiles Écrivains. Si je parlois du *fond*, j'ajouterois, qu'il falloit renvoyer à l'an 5 ou 6 mille à entreprendre une *Encyclopédie*. » (Lettre de Charles Bonnet à Albrecht von Haller du 13 novembre 1772, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, Otto Sonntag (éd.), Berne: H. Huber, 1983, pp. 1054-1055).

15 Lettre de Charles Bonnet à F. B. De Felice du 21 février 1769, Genève, BGE, Ms. Bonnet 73, f° 31. Voir notre article « Le savant et l'éditeur: les lettres de Charles Bonnet à F.-B. De Felice (1766-1769) », in *Revue d'histoire des sciences*, t. 65/1, 2012, pp. 143-158.

Comme on peut le constater, l'un des intérêts de cette correspondance est de révéler l'identité des savants célèbres que De Felice aurait voulu associer à son *Encyclopédie*, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas souhaité y contribuer. Heureusement pour lui, De Felice ne s'est pas toujours heurté à ce type de refus ; ses démarches ont parfois été couronnées de succès. L'une de ses réussites les plus spectaculaires en la matière est assurément le recrutement du médecin et poète bernois Albrecht von Haller, lequel a accepté de rédiger plusieurs articles pour l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Pour appâter le grand Haller, De Felice a dû garantir que son dictionnaire n'était pas une pâle copie de l'*Encyclopédie* parisienne de Diderot et d'Alembert, mais bien un ouvrage original. La lettre de De Felice à Haller du 7 décembre 1770 nous montre comment l'éditeur s'est employé à convaincre son illustre correspondant :

« [Ce] n'est pas une contrefaçon. Mon *Encyclopédie* est un ouvrage qui n'existoit point ; c'est un ouvrage entièrement nouveau : l'*Encyclopédie* de Paris ne me sert que comme tant d'autres ouvrages, dont je tire ce que je trouve passable encore, et digne de reparoître tel quel ; ce qui se réduira à bien peu de choses : car je doute beaucoup que de 17 vol. in folio, j'en tire 2 en entier ; à ce que je puis en juger par les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Paris, que je connois à présent très bien, je ne le crois pas ; parce que les 10 derniers volumes entr'autres ne me serviront que pour un commencement de nomenclature. Or, quel droit, je vous prie, Monsieur, ont-ils les Libraires de Paris de defendre la publication d'un *Dictionnaire Universel*? [...] Prétendent-ils que parce qu'ils ont donné un mauvais ouvrage, sous le titre d'*Encyclopédie*, les autres Nations n'ayent point le droit d'essayer s'ils en peuvent faire une meilleure ? Mais si l'on doit respecter le droit d'un Libraire jusqu'aux titres mêmes des livres, pourquoi les Francois n'ont-ils pas commencé eux-mêmes à respecter celui des Anglois qui avoient publié avant eux une *Encyclopédie*¹⁶ que les Francois eux-mêmes avouent, dans leur Préface, leur avoir servi de base et de plan, et qu'ils ont presque entièrement fondue dans la leur, tandis que je ne ferai usage tout au plus que de la dixième partie de la leur? »¹⁷

De Felice tient à peu près le même discours lorsqu'il sollicite Jean-Henri-Samuel Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, qui sera un collaborateur prolifique de l'*Encyclopédie* d'Yverdon : « Je ne me propose pas de donner l'*Encyclopédie de Paris* ; mais une *Encyclopédie nouvelle*, en faisant usage de l'*Encyclopédie de Paris*, tout comme des autres sources propres à obtenir mon but. [...] Toute ma pretention consiste à donner une *Encyclopédie* plus complète. »¹⁸

¹⁶ La *Cyclopædia* d'Ephraïm Chambers, dictionnaire universel paru à Londres en 1728.

¹⁷ Lettre de F. B. De Felice à Albrecht von Haller du 7 décembre 1770, Berne, Burgerbibliothek, N Albrecht von Haller Korr. F.-B. De Felice an AvH, 5.

La correspondance de De Felice dévoile la nature parfois conflictuelle des relations que l'éditeur a entretenues avec les auteurs qui ont collaboré à l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Dans ses lettres à Gottlieb Emanuel von Haller, fils aîné d'Albrecht, De Felice exprime régulièrement son insatisfaction à l'égard des articles de géographie que lui envoie son collègue bernois. Citons, à titre d'exemple, cette remarque peu flatteuse du 28 juin 1771 : « Monsieur je viens de parcourir vos articles. [...] Permettez moi de vous dire en général, que je n'y ai trouvé qu'un très mince intérêt. »¹⁹ En plus d'être sévère à l'endroit des textes qui lui sont soumis, De Felice se permet de remanier en profondeur certaines contributions sans prévenir les auteurs concernés. Ce procédé aura le don d'irriter l'historien hollandais Hendrik van Wijn, lequel se plaindra amèrement de voir son article ainsi mutilé : « Je vous estime trop pour ne vous pas parler comme je pense ; [cet article] ne peut faire honneur, ni à vous, ni à moi, ni à votre ouvrage ; parce que en changeant mes mots, on a donné quelque fois un tout autre tour à mes pensées. »²⁰

COMMERCE ÉPISTOLAIRE ET COMMERCE DU LIVRE

Parallèlement à ces échanges avec les milieux savants de l'Europe des Lumières, De Felice, en tant qu'imprimeur et patron d'une maison d'édition, correspond avec de nombreux acteurs du marché du livre ; il s'agit là d'un versant plus commercial de ses relations épistolaires. Sa correspondance avec les représentants du monde de la librairie est empreinte d'un mélange de courtoisie et d'hostilité, étant donné que les confrères avec lesquels De Felice fait des affaires sont souvent pour lui à la fois des partenaires et des concurrents, situation ambiguë qui complique singulièrement les rapports.

Rien n'illustre mieux ce phénomène que la riche correspondance échangée entre De Felice et ses voisins de la Société typographique de Neuchâtel. Fondée en juin 1769 par le banneret Frédéric-Samuel Ostervald et son gendre Jean-Élie Bertrand, la STN cherche immédiatement à entrer en contact avec De Felice, dont la société est déjà solidement implantée. De Felice se montre disposé à collaborer, à condition toutefois que les Neuchâtelois s'engagent à ne pas le concurrencer dans les espaces de diffusion qu'il entend se réserver ; ce à quoi la STN répond, sur un ton caustique : « [En] nous interdisant la Hollande, l'Allemagne, la Suisse allemande, vous ne nous laissés liberté que pour

18 (Note de la p. 60.) Lettre de F. B. De Felice à Jean-Henri-Samuel Formey du 18 septembre 1770, Berlin, Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz, Nachlass Formey.

19 Lettre de F. B. De Felice à Gottlieb Emanuel von Haller du 28 juin 1771, Berne, Burgerbibliothek, MSS. h.h. III. 189, 421-422.

20 Lettre de Hendrik van Wijn à F. B. De Felice du 16 septembre 1776, La Haye, Koninklijke Bibliotheek, Brieven aan Hendrik van Wijn, 74 B 5.

garder [nos ouvrages] en magasin»²¹. Durant vingt ans, les relations entre les deux sociétés rivales conserveront cette tonalité particulière. En dépit d'une méfiance réciproque, De Felice et la STN se tiennent informés de leurs projets éditoriaux respectifs, et effectuent régulièrement des échanges de livres, «feuille pour feuille» comme le stipule leur arrangement; les partenaires ne se paient pas en espèces mais en impressions. De Felice récapitule ainsi les termes de l'accord, dans une lettre à Ostervald:

«Si nous ne nous proposons point une regle fixe, nous nous croiserons souvent. Il faut nous prevenir reciprocamente des entreprises à faire. La maison qui previendra l'autre la fera, et la prevenue se bornera à en prendre un certain nombre. Les libraires de Geneve et de Lausanne me previennent lorsqu'ils contrefont quelque ouvrage sur lequel je pourrois avoir des vues: j'en fais autant à leur egard. [...] Il faut absolument que nous nous entendions et que nous nous communiquions reciprocamente nos vues, lorsque nous pouvons craindre d'avoir les memes idées. Vous vous engageriez autrement dans de mauvaises entreprises.

»Notre liaison doit avoir pour principe le debit reciproque de nos articles; ce sera la source de notre avantage reciproque.»²²

En réalité, cet arrangement prétendument équitable est loin d'être scrupuleusement respecté: les deux maisons d'édition défendent farouchement leurs propres intérêts et il n'est pas rare qu'elles cherchent à se duper. Cependant, malgré les tensions récurrentes, les échanges perdurent, comme en témoignent de nombreuses lettres qui comportent le détail des commandes de livres que s'adressent mutuellement les deux sociétés. La collaboration entre De Felice et la STN s'avère profitable lorsqu'il s'agit d'expédier des ouvrages à l'étranger: à maintes reprises, les deux voisins font en sorte de grouper leurs envois, afin de réduire les frais de transport. Pourtant, nonobstant certains avantages, les désaccords et le ressentiment finissent par prendre le dessus. En date du 4 juin 1787, on peut lire dans la marge d'un registre de la STN, à propos de De Felice: «On ne veut rien avoir à faire avec lui»²³. Cette note lapidaire, dont on ignore le motif exact, est révélatrice d'une nette dégradation des rapports. Les Neuchâtelois cesseront apparemment toute correspondance avec l'éditeur yverdonnois, et ce n'est qu'après la mort de celui-ci qu'ils reprendront brièvement contact avec son fils, Charles-Rodolphe, pour régler une affaire de paquet à envoyer à un libraire de Prague²⁴.

21 Lettre de la Société typographique de Neuchâtel à F. B. De Felice du 23 août 1769, Neuchâtel, BPU, Ms STN 1095, Copie-lettres, p. 24.

22 Lettre de F. B. De Felice à Frédéric-Samuel Ostervald du 20 septembre 1769, Neuchâtel, BPU, Ms STN 1150, f° 182-183.

23 Neuchâtel, BPU, Ms STN 1112, Copie-lettres, p. 148.

Si De Felice entretient avec la STN des relations aigres-douces, ses démêlés avec d'autres maisons d'édition prennent parfois une tournure franchement brutale. Le plus haut degré d'animosité est atteint dans le cadre du conflit qui l'oppose à Charles-Joseph Panckoucke, un imprimeur-libraire lillois venu s'établir à Paris en 1762. Doté d'un redoutable sens des affaires et bénéficiant d'appuis en haut lieu, Panckoucke est parvenu à bâtir un véritable empire éditorial²⁵. Sa volonté de dominer le très lucratif marché des encyclopédies va le placer en concurrence directe avec De Felice. À la fin des années 1760, Panckoucke est fermement résolu à publier une édition révisée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et à enrichir cette dernière d'un *Supplément*. Il sait toutefois qu'au même moment, un autre grand projet de refonte de l'*Encyclopédie* se prépare activement à Yverdon. Panckoucke mesure immédiatement à quel point cette entreprise rivale constitue une menace pour ses intérêts financiers. Il tente alors de discréditer l'*Encyclopédie* de De Felice en répandant de fausses informations à son sujet dans divers périodiques, y compris en Suisse: dans la *Gazette de Berne* du 12 avril 1769, il fait paraître une annonce mensongère qui suscite la colère de De Felice, lequel lui adresse aussitôt une missive cinglante:

« Vous aurez lu sans doute mon Programme²⁶; vous y aurez vu quels honneurs que j'y rends à vos Auteurs et à votre édition même. Apprenez-y, Monsieur, la manière polie et honnête d'agir d'une personne qui auroit tous les droits d'en agir bien autrement. Je suis obligé de mettre dans notre gazette un avis pour déshabuser le public de l'impression que votre annonce pourroit faire sur lui²⁷; je le fais avec toute la modestie qui convient à mon éducation; je ne sais pas si en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, si vous y faites répandre une pareille annonce, mes amis y répondront avec la même

²⁴ (Note de la p. 62.) Lettres de la Société typographique de Neuchâtel à Charles-Rodolphe De Felice des 11 et 30 mai 1789, Neuchâtel, BPU, Ms STN 1112, Copie-lettres, pp. 752 et 760.

²⁵ Voir Suzanne Tucou-Chala, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française (1736-1798)*, Pau/Paris: Éditions Marimpoey jeune/Librairie J. Touzot, 1977.

²⁶ « Prospectus de l'*Encyclopédie*, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines, par Souscription. Yverdon 1769 », *Journal helvétique*, avril 1769, pp. 438-452.

²⁷ « Dans l'Annonce de la nouvelle Édition de l'*Encyclopédie* in folio, que l'on propose à Paris, inserée dans la *Gazette* du 12me; on dit, que cette Édition in folio, réduite à une Édition in 4°, donneroit plus de 80 volumes. Le Directeur de l'Imprimerie d'Yverdon se prépare d'en donner une superbe Édition in 4°, d'après la nouvelle in folio de Paris, avec des Corrections, des Augmentations & des Améliorations très considérables, fournies par des Savans du premier rang, & assure le Public, que son Édition ne contiendra que 34 ou 36 Volumes de Discours, & 6 Volumes de Planches; ainsi quoique infiniment plus parfaite que celle de Paris, & ne lui cedant en rien dans l'Exécution Typographique, elle ne coutera que la moitié du prix de cette dernière. », (*Gazette de Berne* du 19 avril 1769).

modestie; ce qui me feroit bien de la peine, detestant souverainement toutes les tracasseries de la populace typographique, etant indigne de moi d'y descendre.

» Au reste, soyez persuadé que vous n'avancerez rien par là; j'ai plus de 3000 souscriptions assurées, par le deboursement anticipé du premier volume; et ces souscriptions, pour avoir l'ouvrage toujours plus parfait que le votre, attendront l'année 1771, 1772 et 1780 même s'il le faut pour avoir le premier volume; ainsi vos affectations seront sans succès, et par ces bassesses vous faites voir d'avoir oublié les sentimens philosophiques.»²⁸

Deux mois plus tard, alors que les tensions s'accentuent, le principal partenaire commercial de De Felice – le puissant libraire Pierre Gosse junior, établi à La Haye – intervient à son tour dans la querelle, en envoyant à Panckoucke une lettre dans laquelle il fustige l'attitude de l'éditeur parisien: « Si vous pensez Monsieur à faire désister Monsieur de Felice de l'entreprise, toutes vos peines sont, seront, et resteront inutiles. [...] Monsieur de Felice est fortement irrité de votre conduite à son égard, et en vérité point sans raison. [...] J'ai été indigné de votre façon d'agir en cette affaire, une pareille conduite n'est point permise entre Gens comme il faut, qui ont reçu une Education Honnête. On ne le pardonnerait point à la lie du peuple.»²⁹

Loin de s'apaiser, le contentieux s'envenime encore l'année suivante, lorsque Panckoucke incite son associé Pierre Rousseau, éditeur et journaliste français installé dans le duché de Bouillon, à insérer dans son influent *Journal encyclopédique* un article désobligeant à l'encontre de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Pierre Rousseau ne se fait pas prier; le 1^{er} novembre 1770, il brocarde sans ménagement l'ouvrage de De Felice dans les colonnes de son périodique: « On voit clairement que les auteurs & le rédacteur des articles de ce fameux dictionnaire ne se piquent point d'être philosophes, puisqu'ils cherchent à les insulter, après s'être sans doute enrichis de leurs dépouilles.»³⁰ Furieux d'être épingle de la sorte, De Felice adresse une lettre menaçante à Pierre Rousseau: « Monsieur, l'annonce précoce et très insultante que vous avez donnée dans votre journal du 1^{er} 9^{bre} de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, doit faire nécessairement bien de la peine aux personnes sages qui verront fort aisément l'esprit qui vous a fait écrire. [...] L'on s'est apperçu que l'annonce en question est de la composition de M. Panckoucke: Prenez garde de n'être pas la victime de ses passions; il y en a déjà deux ou trois qui viennent de l'être pour cette même entreprise.»³¹

28 Lettre de F. B. De Felice à Charles-Joseph Panckoucke du 14 avril 1769, Forli, Biblioteca Comunale «Aurelio Saffi», Collezione Piancastelli.

29 Lettre de Pierre Gosse junior à Charles-Joseph Panckoucke du 27 juin 1769, BGE, Ms. Suppl. 148, f° 56-57.

30 *Journal encyclopédique*, 1^{er} novembre 1770, p. 479.

En 1775, après six années de lutte acharnée, les deux camps finissent par enterrer la hache de guerre. Le 17 mai, Gosse fait parvenir à Panckoucke et à deux de ses alliés – l'écrivain Jean-Baptiste Robinet et l'éditeur Marc-Michel Rey – un courrier comportant des «propositions d'accommodement» qui permettraient aux équipes concurrentes de cesser de se «nuire réciproquement»³². Le 21 mai, un accord est signé en Hollande, dans la ville de Haarlem, entre Rey (qui représente le camp de Panckoucke) et Gosse (au nom de l'association qu'il forme avec De Felice)³³. Avec la signature de ce traité de paix, s'achève une phase cruciale, et pourtant méconnue, de cette «guerre des encyclopédies» qui a tant agité le monde de la librairie dans l'Europe des Lumières. Autant le versant neuchâtelois de cette «guerre» est bien connu, grâce aux travaux de Robert Darnton fondés sur les archives de la STN³⁴, autant le versant yverdonnois du conflit est, quant à lui, resté largement dans l'ombre jusqu'à présent. La mise au jour de nouvelles lettres de De Felice et de certains documents qui s'y rattachent permet de soulever un coin du voile qui entoure ce sujet.

Plus généralement, la correspondance de De Felice révèle l'ampleur et la diversité des activités intellectuelles et commerciales de ce personnage doué d'une prodigieuse ardeur au travail. Menant de front la direction d'une imprimerie et la gestion d'un pensionnat, De Felice a déployé une énergie et une ténacité à toute épreuve. Ce volontarisme explique que cet homme arrivé en Suisse sans un sou en poche soit parvenu, en l'espace de quelques années, à fonder une maison d'édition d'envergure continentale.

31 (Note de la p. 64.) Lettre de F. B. De Felice à Pierre Rousseau du 20 décembre 1770, Namur, Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, Archives Weissenbruch, dossier VII, N° 2. Cette lettre anonyme a été rédigée par De Felice, lequel l'a ensuite transmise à Jean-Henri-Samuel Formey, en lui demandant de l'expédier à «Messieurs les auteurs du Journal Encyclopédique à Bouillon»: «Je vous prie de leur faire tenir l'incluse anonyme, datée de Berlin, pour qu'ils pensent à ce qu'ils font et à ce qui leur arrivera sûrement, s'ils continuent à se prêter aux passions des Parisiens.» (Lettre de F. B. De Felice à J.-H.-S. Formey du 7 décembre 1770, Berlin, Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz, Nachlass Formey). Pierre Rousseau répond à Formey qu'il en faut davantage pour l'impressionner et qu'il ne craint aucunement les «menaces qui [lui] sont faites de la part de M. Felice» (Lettre de Pierre Rousseau à J.-H.-S. Formey du 4 janvier 1771, Namur, Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, Archives Weissenbruch, dossier VII, N° 6).

32 Lettre de Pierre Gosse junior à Charles-Joseph Panckoucke, Jean-Baptiste Robinet et Marc-Michel Rey du 17 mai 1775, Amsterdam, Universiteitsbibliotheek, Correspondance de Marc-Michel Rey, BRe 3-14.

33 Amsterdam, Universiteitsbibliotheek, Correspondance de Marc-Michel Rey, BRe 3-12.

34 Voir en particulier son ouvrage *L'aventure de l'Encyclopédie (1775-1800). Un best-seller au siècle des Lumières*, traduit de l'américain par Marie-Alyx Revellat, Paris: Perrin, 1982². Quelques années auparavant, Robert Darnton a publié une première esquisse de cette étude, sous le titre: «The Encyclopédie Wars of Prerevolutionary France», *The American Historical Review*, vol. 78, 1973, pp. 1331-1352 (version française: «La guerre des encyclopédies», in R. Darnton, *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris: Seuil, 1983, pp. 177-208).

Certes, il a subi plusieurs revers, et la fin de son parcours professionnel a été ternie par de graves difficultés matérielles. Néanmoins, si la ville d'Yverdon occupe une place enviable dans l'histoire culturelle du XVIII^e siècle, elle le doit en bonne partie à cet éditeur venu d'Italie: les multiples ouvrages sortis des presses de De Felice, et tout particulièrement *l'Encyclopédie*, ont fait rayonner le nom d'Yverdon aux quatre coins de l'Europe éclairée.

Au miroir de sa correspondance, De Felice apparaît comme un intermédiaire culturel, parfaitement inséré dans un vaste réseau de savants et d'imprimeurs-libraires, et désireux de contribuer à la diffusion des idées nouvelles et des progrès scientifiques au moyen de ce vecteur essentiel qu'est le livre. Sa riche correspondance inédite apporte un éclairage précieux sur le rôle significatif que le Pays de Vaud a joué dans ce mouvement capital que fut l'encyclopédisme des Lumières.